

---

## Konkurse Faillites Fallimenti

No 131 Freitag, 11.07.2003 121. Jahrgang

---

1. *Débitrice*: **KCS TechniWEB S.A.**, Guisan 38 B,  
1800 Vevey
2. *Déclaration de faillite*: 25.02.2003
3. *Suspension de faillite*: 03.07.2003
4. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP*: 21.07.2003
5. *Avance de frais*: CHF 5'000

*Indication*: La procédure de faillite est déclarée close sauf si un créancier, dans le délai susmentionné, ne réclame l'exécution et produit l'avance mentionnée pour la couverture. Sous réserve du recouvrement d'autres provisions.

6. *Remarques*: but: création, diffusion et programmation de site internet, radiation par suite de cessation d'activité.  
Dans ce même délai, les débiteurs et ceux qui détiennent des biens de la faillie, à quelque titre que ce soit, sont tenus sous les peines de droit (art. 324 CPS) de s'annoncer à l'Office.

Office des faillites de Vevey  
1800 Vevey

(01079276)